



2023

**RAPPORT SUR LE TRAVAIL  
FORCÉ DANS LES CHAÎNES  
D'APPROVISIONNEMENT CANADIENNES**

---



# Table des matières

<b>À propos de ce rapport</b>	3
<b>Structure, activités et chaîne d'approvisionnement</b>	4
Notre structure	4
Nos activités	5
Notre chaîne d'approvisionnement mondiale	5
<b>Politiques, processus et vérification diligente</b>	6
Notre gouvernance	6
Code d'éthique des employés	7
Code d'éthique des fournisseurs	8
Notre équipe et notre plan mondial de conformité	9
Notre vérification diligente	9
<b>Évaluation et identification des risques</b>	10
<b>Remédiation et mesures correctives</b>	11
<b>Évaluation des mesures d'efficacité</b>	12
Révision régulière des politiques et des procédures	12
Collecte de données	12
Indicateurs de performance et suivi	12
Programme de formation	12
<b>Déclaration d'approbation et d'attestation</b>	13





# À propos de ce rapport

Ce rapport a été préparé conformément à la *Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « **Loi** ») et présente les mesures prises par Groupe Solmax Inc. (**Solmax**) et les entités mentionnées ci-dessous (les « **Filiales de Solmax** ») (ensemble, le « Groupe Solmax »), au cours de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, pour prévenir et réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités et sa chaîne d'approvisionnement. Lorsqu'ils sont utilisés dans le présent rapport, les termes « travail forcé » et « travail des enfants » ont la signification qui leur est attribuée par la loi.

Les filiales suivantes de Solmax, qui sont toutes détenues directement ou indirectement à 100 % par Solmax, sont considérées comme des « entités » soumises à la loi à la date du présent rapport : Solmax International Inc. (Québec, Canada), Solmax Geosynthetics, LLC (Delaware, États-Unis), Propex Operating Company LLC (Delaware, États-Unis), Nicolon Corporation (Géorgie, États-Unis).

Ce rapport est un rapport commun à toutes les entreprises mentionnées ci-dessus qui font partie du Groupe Solmax.

Les informations contenues dans ce rapport s'appliquent à toutes les entités du Groupe Solmax, sauf indication contraire. L'utilisation dans ce rapport des termes « notre », « nous », « nos » et « Groupe Solmax » se réfère généralement à Solmax et aux filiales de Solmax collectivement, ou à une seule filiale, selon le contexte.





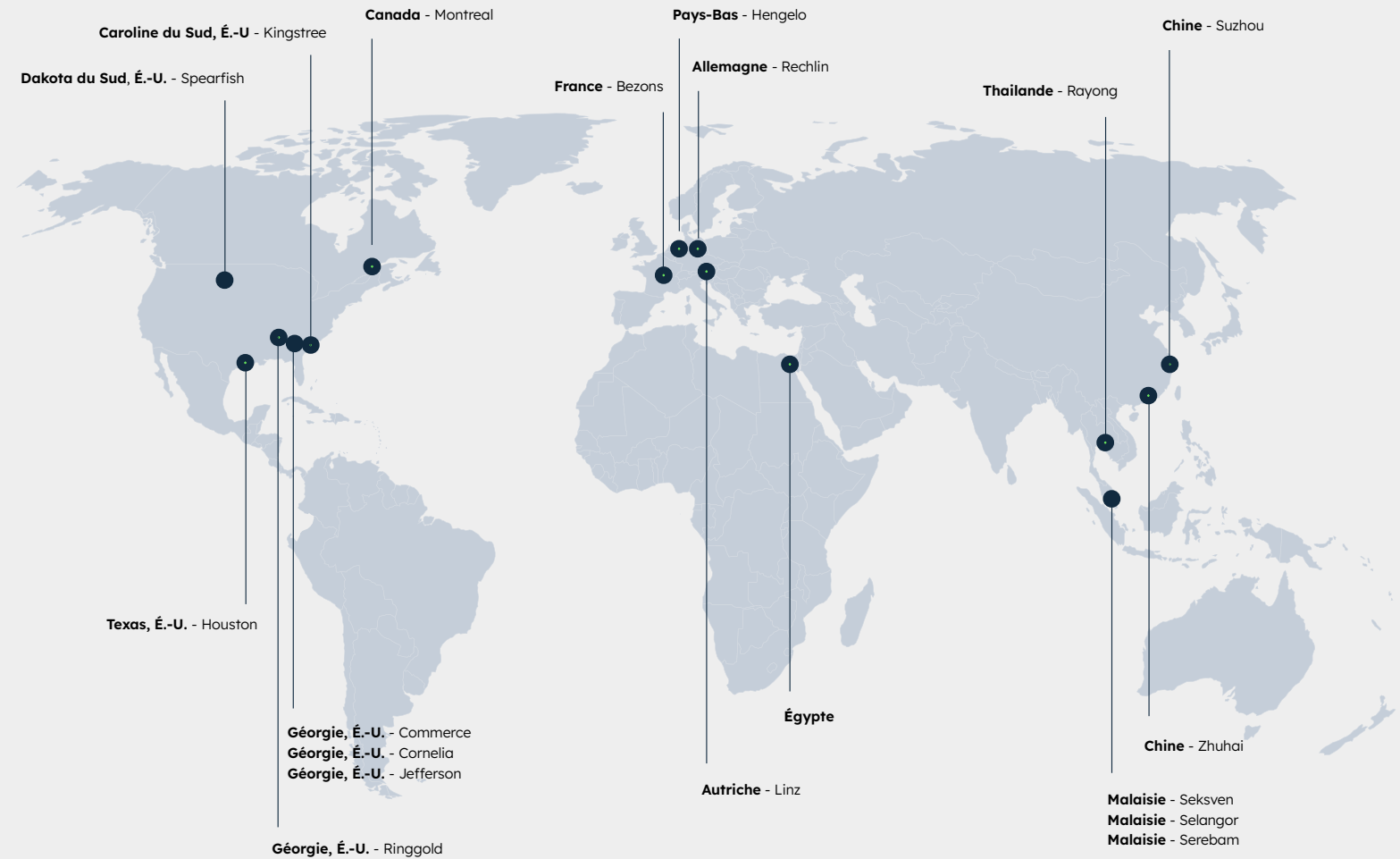
# Structure, activités et chaîne d'approvisionnement

## Notre structure

Solmax est un fabricant mondial et un chef de file dans le domaine des solutions de construction durable, répondant en particulier aux besoins des infrastructures civiles et environnementales. Fondée en 1981, Solmax s'est engagée sur la voie d'une croissance continue (marquée notamment par de récentes acquisitions stratégiques, dont les sociétés GSE, Tencate Geosynthetics et Propex), avec une présence et des activités dans le monde entier, sur les cinq continents. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'être la plus grande entreprise de fabrication de géosynthétiques au monde, soutenue par l'expertise et le dévouement de plus de 2 000 employés dans le monde.

Solmax, dont le siège social se trouve au Québec (Canada), est présent dans le monde entier grâce à ses filiales et à ses centres opérationnels stratégiquement positionnés dans diverses régions. Cette présence étendue permet au Groupe Solmax de fournir des solutions innovantes et un service inégalé à ses clients dans l'environnement B2B, en veillant à ce que notre engagement en faveur du développement durable résonne à l'échelle mondiale.

Le Groupe Solmax est une société privée. Solmax est constitué en société et régi par la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.



**PLUS GRANDE  
ENTREPRISE DE  
FABRICATION DE  
GÉOSYNTHÉTIQUES  
AU MONDE**



**5  
CONTINENTS**



**2,000+  
EMPLOYÉS**



**Québec  
SIÈGE SOCIAL**



## Nos activités

### **Le Groupe Solmax est un fabricant de matériaux géosynthétiques.**

Dans ce contexte, le secteur du confinement environnemental, qui comprend notamment la gestion des déchets, l'exploitation minière et l'eau, est principalement caractérisé par la prédominance des géomembranes. À l'inverse, dans le secteur des infrastructures civiles, qui comprend le transport, les infrastructures hydrauliques, les fondations de bâtiments et la gestion de l'érosion côtière, les géotextiles occupent une place dominante.

## Notre chaîne d'approvisionnement mondiale

Dans sa chaîne d'approvisionnement mondiale, le Groupe Solmax vend des produits, y compris des produits de marque privée, qu'il fabrique ou acquiert auprès de fournisseurs. Le Groupe Solmax compte parmi ses clients des sociétés d'ingénierie, des entreprises de construction et des gouvernements. Le Groupe Solmax fait également affaire avec des prestataires de services et d'autres partenaires commerciaux œuvrant dans le processus de fabrication, de distribution et d'installation. Par conséquent, le Groupe Solmax entretient des relations commerciales avec un grand nombre de fournisseurs internationaux, nationaux et régionaux qui offrent une variété de services et de produits.

Les équipes d'approvisionnement du Groupe Solmax sont responsables de la rationalisation des pratiques d'approvisionnement, de l'élaboration des normes de gouvernance et de la mise en œuvre de la stratégie d'approvisionnement du Groupe Solmax. Les équipes d'approvisionnement sont responsables de la recherche et de l'acquisition de biens et de services dans leur région ou pays spécifique, de la collaboration à des accords de fournisseurs mondiaux ou interrégionaux, ainsi que de l'élaboration de stratégies d'approvisionnement régionales ou nationales.

La provenance de nos produits reflète la diversité et l'étendue de nos partenariats commerciaux. Nous nous approvisionnons dans de nombreux pays sur tous les continents.





# Politiques, processus et vérification diligente

Le Groupe Solmax s'engage à respecter et à promouvoir les normes d'éthique et d'intégrité les plus élevées dans toutes ses relations avec les employés, les clients, les fournisseurs, les actionnaires et les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons.

Nous sommes convaincus que l'esclavage moderne, la traite des êtres humains et le travail des enfants sont des pratiques odieuses, et nous prendrons toutes les mesures raisonnables pour réduire le risque de telles pratiques dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement, conformément aux normes internationales et aux lois applicables.

L'approche de Solmax en matière de droits de l'homme est soutenue par son Code d'éthique des employés (le « **Code d'éthique des employés** ») et son Code d'éthique des partenaires commerciaux (le « **Code d'éthique des fournisseurs** ») (collectivement, les « **Codes** »).

Solmax procède à la mise à jour ces codes de temps à autre, aussi souvent que nécessaire, afin de refléter les normes industrielles et juridiques en vigueur. Solmax a entrepris un processus de révision des codes et prévoit de publier des versions mises à jour dans le courant de l'année 2024.

Solmax propose un système de signalement confidentiel et anonyme permettant à tous les employés, fournisseurs ou toute personne ayant des questions, des préoccupations ou des plaintes concernant l'éthique des activités de communiquer avec notre administrateur tiers indépendant ([www.ethicspoint.com](http://www.ethicspoint.com)), 24 heures sur 24, 365 jours par année, ou par téléphone, sur une base confidentielle ou anonyme.

## Notre gouvernance

Le cadre de gouvernance de la responsabilité d'entreprise de Solmax, qui a été récemment révisé pour inclure des principes visant à lutter contre le travail des enfants et le travail forcé, est intégré dans sa structure de gestion et dirigé par l'équipe de direction. Il s'appuie sur des personnes spécifiques tout au long des processus de prise de décision et de mise en œuvre, le tout sous le contrôle du conseil d'administration.





## Code d'éthique des employés

La santé et le bien-être de nos collègues sont à la base de l'objectif de Solmax et garantissent son efficacité organisationnelle. Solmax met l'accent sur la santé et la sécurité au travail, des relations de travail respectueuses, une bonne gestion des talents et un environnement de travail équitable, diversifié et inclusif.

Solmax fournit un cadre rigoureux pour la conduite de ses employés et de ses gestionnaires dans le monde entier. Le Code d'éthique des employés guide et précise les comportements qui doivent être adoptés au sein de l'entreprise et dans toutes les activités qui y sont reliées.

Le Code d'éthique des employés s'applique à tous les employés du Groupe Solmax dans l'exercice de leurs fonctions et exige que chaque employé respecte l'engagement de Solmax visant à fournir un lieu de travail exempt de violence, de harcèlement et de discrimination, qui respecte les droits de l'homme et au sein duquel chaque employé est traité avec dignité et respect. Tout employé ayant enfreint une ou plusieurs dispositions du code est passible de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Le code exige des employés qu'ils veillent au respect des droits de l'homme fondamentaux, tels que la dignité, l'égalité et la liberté. Il confirme que Solmax condamne tout acte non conforme à ces principes et, surtout, toute exploitation d'enfants, quelle qu'elle soit.

Le code est en cours de modification afin d'élargir la section sur les droits de l'homme et de fournir plus de détails sur les exigences de conformité aux normes internationales et aux lois applicables interdisant le travail des enfants, le travail forcé ou la traite des êtres humains.







## Code d'éthique des fournisseurs

Le Groupe Solmax est déterminé à mener ses activités dans le respect de la loi et de l'éthique en adoptant des pratiques sociales et environnementales responsables. La chaîne d'approvisionnement de Solmax est une composante essentielle des activités de l'entreprise et joue un rôle clé dans son succès.

Solmax met en œuvre une approche d'approvisionnement responsable dans le cadre d'une stratégie d'amélioration continue et vise à collaborer avec ses fournisseurs dans un cadre de transparence afin d'adopter des pratiques commerciales éthiques et respectueuses. Le point de départ de cette démarche est le Code d'éthique des fournisseurs de Solmax.

Le code s'adresse à tous les fournisseurs de biens et de services de Solmax dans le monde et à leurs sous-traitants tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Le code interdit toute forme de travail des enfants, de travail forcé ou de traite des êtres humains et prône le respect des droits de l'homme tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Si un fournisseur ne respecte pas le code, Solmax peut exiger des mesures correctives au besoin. Solmax privilégie une approche d'amélioration continue et suivra les progrès de ses fournisseurs en matière de respect des travailleurs. En cas de manquement grave de la part d'un fournisseur, le Groupe Solmax peut reconsidérer sa relation commerciale avec ce dernier.

Le code d'éthique des fournisseurs est mis à jour de temps à autre aussi souvent que nécessaire et est publié sur le site Web de Solmax. Ce code est en cours de modification afin d'élargir la section relative aux droits de l'homme et de fournir davantage d'indications sur les exigences de conformité aux normes internationales et aux lois applicables interdisant le travail des enfants, le travail forcé ou la traite des êtres humains.

Solmax procède actuellement à la mise à jour des modèles de contrats de ses fournisseurs dans le monde entier afin d'améliorer les dispositions relatives à la conformité et de renforcer le langage concernant le respect des normes internationales et des lois applicables interdisant le travail des enfants, le travail forcé ou la traite des êtres humains, comme indiqué dans le Code d'éthique des fournisseurs.



## Notre équipe et notre plan mondial de conformité à la législation sur l'esclavage moderne

Solmax a récemment mis en place une équipe globale de conformité relative à l'esclavage moderne (l'« **équipe de conformité** ») pour superviser la conformité de Solmax aux législations sur l'esclavage moderne et les chaînes d'approvisionnement, ainsi qu'aux normes internationales dans les juridictions applicables où Solmax exerce ses activités dans le monde entier.

L'équipe de conformité entame actuellement la planification de la mise en œuvre d'un plan formel de conformité relative à l'esclavage moderne à l'échelle mondiale en ce qui concerne les législations sur l'esclavage moderne et les chaînes d'approvisionnement et les normes internationales applicables à Solmax et à ses filiales (le « **plan de conformité** »), avec des résultats concrets au cours de l'année 2024 et au-delà, y compris la supervision de la conformité aux codes, à la fois par les employés de Solmax et tout au long de la chaîne d'approvisionnement de Solmax.

### Notre vérification diligente

Dans le cadre du plan de conformité, Solmax recueillera et analysera les données de ses fournisseurs afin d'évaluer leur performance par rapport à tous les principes du Code d'éthique des fournisseurs pour la protection des droits de l'homme et contre le recours au travail forcé ou au travail des enfants. Les résultats seront évalués par l'équipe responsable de la conformité, qui prendra les mesures nécessaires.







# Évaluation et identification des risques

Dans le cadre du plan de conformité, Solmax effectuera une évaluation de la matérialité afin de déterminer les questions relatives à l'esclavage moderne les plus pertinentes pour notre entreprise, la société et nos parties prenantes externes.

Cela nous permettra de mieux déterminer l'orientation du nouveau plan de conformité. L'évaluation se fera tout d'abord par le biais d'un examen des pratiques mises en œuvre par nos pairs et d'autres fournisseurs dans le monde, ainsi que des attentes de nos parties prenantes, conformément aux normes internationalement reconnues.

En ce qui concerne les mesures visant à évaluer et à gérer le risque de travail forcé ou de travail des enfants, Solmax fixera des objectifs spécifiques en matière de conditions de travail minimales chez ses fournisseurs, dans le but de les sensibiliser et de leur demander de respecter les conditions de travail tout au long de la chaîne d'approvisionnement, comme le prévoit notre Code d'éthique des fournisseurs.



# Remédiation et mesures correctives

Le plan de conformité de Solmax comprendra un processus de remédiation basé principalement sur les résultats de l'évaluation des fournisseurs effectuée dans le cadre du processus de de vérification diligente.

Le plan de conformité de Solmax comprendra un processus de remédiation basé principalement sur les résultats de l'évaluation des fournisseurs effectuée dans le cadre du processus de vérification diligente.

Notre approche sera fondée sur la transparence, un dialogue ouvert et une coopération proactive. Nous fournirons un retour d'information sur la performance de tous les fournisseurs évalués, afin de les encourager à améliorer leurs pratiques et la qualité de leurs interventions. Les fournisseurs non conformes seront réévalués en temps utile. En cas de non-conformité persistante aux exigences pertinentes et aux principes de notre Code d'éthique des fournisseurs à la suite de cette réévaluation, nous encouragerons nos fournisseurs à élaborer des plans d'action efficaces, en fonction de la nature et de la gravité des non-conformités relevées. Solmax privilégie une approche d'amélioration continue et suivra les progrès de ses fournisseurs en matière de respect des travailleurs. En cas de manquement, Solmax pourra reconsidérer sa relation d'affaires avec le fournisseur.

**Le processus de remédiation de Solmax visera à documenter l'impact financier, pour les familles vulnérables, de ses mesures visant à éliminer le recours au travail forcé et au travail des enfants.**

Dans le cadre de ce plan, Solmax évaluera également les mesures nécessaires pour remédier à la perte de revenus pour les familles vulnérables qui en résulte, le cas échéant.

Solmax n'ayant identifié aucun cas de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités ou sa chaîne d'approvisionnement à ce jour, l'entreprise n'a pas eu à prendre de mesures pour remédier au travail forcé ou au travail des enfants, ou à la perte de revenus pour les familles vulnérables.





# Évaluation des mesures d'efficacité

Solmax s'engage à lutter contre les risques de travail forcé et de travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement. Tel que décrit dans ce rapport, Solmax introduira des mesures pour prévenir et réduire ces risques dans le cadre de son plan de conformité en cours d'élaboration, y compris les mesures suivantes :



## Révision régulière des politiques et des procédures

Solmax revoit régulièrement ses politiques et procédures. Le Code d'éthique des employés, le Code d'éthique des fournisseurs et d'autres politiques pertinentes ainsi que des modèles de contrats avec les fournisseurs sont en cours de révisi afin d'actualiser et de renforcer les exigences relatives au respect des normes internationales et des lois applicables interdisant le travail des enfants, le travail forcé ou la traite des êtres humains, qui constituent le fondement du plan de conformité.



## Collecte de données

Notre approche est fondée sur des données. Cette approche renforce la confiance et nous permet d'évaluer objectivement notre performance. Nous étudions les possibilités de mettre en œuvre des systèmes de collecte de données pertinents afin de recueillir des informations auprès de nos fournisseurs. Parallèlement, nous prévoyons de nous appuyer sur des sources externes crédibles pour obtenir des informations supplémentaires sur le travail forcé et le travail des enfants, si nécessaire.



## Indicateurs de performance et suivi

Solmax prévoit d'identifier des indicateurs clés de performance (KPI) pour évaluer l'efficacité de ses mesures. Ces indicateurs couvriront des volets tels que le nombre de fournisseurs évalués et le taux de conformité des fournisseurs. Le suivi régulier de ces indicateurs fournira un aperçu en temps réel de nos progrès, tandis que des présentations périodiques à l'équipe de direction du Groupe Solmax assureront un contrôle stratégique.



## Programme de formation

Le respect du Code d'éthique des employés fait partie du programme d'intégration de chaque nouvel employé. Tous les nouveaux employés et les employés actuels doivent lire et confirmer par écrit qu'ils acceptent le Code d'éthique des employés, tel qu'il peut être mis à jour de temps à autre. Certains employés sont également tenus de suivre une formation périodique à ce sujet. Dans le cadre du plan de conformité, Solmax vise à améliorer son programme de formation des employés afin d'y inclure un examen approfondi du thème de la protection des droits de l'homme et de la prévention du travail des enfants et du travail forcé.



# Déclaration d'approbation et d'attestation

Ce rapport a été approuvé conformément aux dispositions de l'article 11(4)(b)(ii) de la Loi par le conseil d'administration de Solmax en tant que rapport conjoint du Groupe Solmax pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, les soussignés attestent qu'ils ont examiné les informations contenues dans le rapport pour les entités mentionnées dans ce rapport. À leur connaissance et après avoir fait preuve de diligence raisonnable, ils attestent que les informations contenues dans le rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de référence mentionnée ci-dessus.

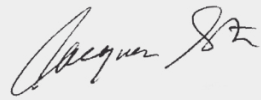
L'attestation ci-dessus est faite par les soussignés en leur capacité respective de président directeur général de Solmax et d'administrateur du conseil d'administration de Solmax, pour et au nom de Solmax et du conseil d'administration de Solmax respectivement, et tous deux ont le pouvoir d'engager Solmax.



**Jean-Louis Vangeluwe**

Président directeur général,  
Groupe Solmax inc.

30 mai 2024



**Jacques Coté**

Administrateur du conseil d'administration,  
Groupe Solmax inc

30 mai 2024





# On bâtit les infrastructures de demain

Solmax n'est pas un professionnel de la conception ou de l'ingénierie et n'a pas effectué de tels services de conception pour déterminer si les produits de Solmax sont conformes aux plans ou aux spécifications d'un projet, ou à l'application ou à l'utilisation des produits de Solmax pour un système, un projet, un objectif, une installation ou une spécification particulière.

Les produits mentionnés sont des marques déposées de Solmax dans de nombreux pays du monde.

[SOLMAX.COM](https://www.solmax.com)

